

Mieux connaître, mieux prévenir les risques psycho-sociaux (2021)

Durée : 2 jour(s) (12,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

La médiatisation d'épisodes dépressifs, de « burn-out » montre que les risques psychosociaux sont étroitement liés au travail. En particulier dans le champ du travail social et médico-social, l'implication des salariés par rapport à l'accompagnement des usagers, le désir du travail bien fait et l'importance des échanges peuvent être des facteurs à l'origine des risques psycho-sociaux.

Cette formation vise ainsi à :

- Appréhender les notions de santé et sécurité, risques psycho-sociaux et qualité de vie dans le cadre de travail, ainsi que dans le travail en équipe
- Comprendre l'impact de l'organisation du travail et du management sur la santé au travail
- Proposer des outils destinés à identifier les symptômes du mal-être au travail, en identifier les causes et y remédier

PUBLIC :

PREREQUIS :

Aucun prérequis.

CONTEXTE :

Les lois de 2002, 2005 et 2007 dans le secteur social et médico-social placent l'usager au centre du dispositif et lui confèrent un certain nombre de droits dont celui au bien-être.

Concomitamment, la complexification croissante des tâches de travail, le manque de temps et de communication, des organisations de travail possiblement défaillantes et des modes de management peu adaptés conduisent à altérer la santé des professionnels.

La médiatisation d'épisodes dépressifs, de « burn-out » voire des passages à l'acte dont le suicide montre que les risques psychosociaux sont étroitement liés au travail. En particulier dans le champ du travail social et médico-social l'implication des salariés par rapport à l'accompagnement des usagers, le désir du travail bien fait et l'importance des échanges dans l'évaluation des besoins initiaux ou du suivi de la personne sont des facteurs prédictifs négatifs.

Le travail a changé et la notion de performance est apparue : comment concilier celle-ci avec la qualité de vie au travail ? Comment faire en sorte que le lieu de travail puisse être un creuset de débats et de conflictualité positive au service d'un travail d'équipes pluridisciplinaires et non un générateur d'enjeux de pouvoirs et de violences ?

PROGRAMME :

JOUR 1 : Introduction à la notion de Risques Psycho Sociaux

- Le contexte juridique et les responsabilités de l'employeur
 - Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur en matière de risques professionnels
- Que sont les RPS précisément ?
 - Quels sont les signes ?
 - Comment la souffrance au travail se construit-elle ?
 - Comment appréhender et repérer les situations de souffrance au travail
- Quelle démarche mettre en œuvre ?
 - Les étapes clés d'une démarche de prévention
 - Les trois niveaux de prévention

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Définir ce que sont les RPS.
- Maîtriser les étapes d'une démarche de prévention

JOUR 2 : Intégrer la prévention des RPS dans ses pratiques managériales

- Quels points d'attention pour les responsables hiérarchiques ?
 - Les facteurs de risques dans l'organisation du travail
 - Les pratiques managériales à risques



- Les postures et les techniques d'écoute
- Quelle démarche de prévention des RPS ?
 - Cerner les limites de la prévention
 - Comment être un relais vers les acteurs clés de la prévention
 - Comment analyser le fonctionnement institutionnel et dégager des pistes de réflexion et de progression

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Identifier les enjeux des RPS dans un système complexe
- Questionner le fonctionnement institutionnel et dégager des pistes d'action.
- Amorcer le plan de prévention des risques

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Méthodologie participative alternant apports théoriques et mises en situation pratiques

MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contribuant : 310 €/participant

Non contribuant : 410 €/participant

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour

Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51